

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 168 complétant la décision n° 8 du 4 janvier 1952

n° 168

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 février 1952

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

L'allocation mensuelle de l'Akel Badoïta-Mela Ilayis Batio Ali, en service dans le Cercle de Tadjourah est fixée à mille six cents francs (1.600 fr.) pour compter du le 1er janvier 1952. La présente décision abroge toutes dispositions contraires.